

FICHE DE POSTE



SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE PÊCHE-PLAISANCE DE CORNOUAILLE

Service / Equipe : **Pôle plaisance - secteur Audierne / Guilvinec - Lechiagat**

Adresse : Port d'Audierne

Résidence administrative : Audierne

Métiers repères: 6.1.1 à 6.1.5 de la convention collective nationale des personnels des ports de plaisance du 8 mars 2012 en vigueur

Dénomination du poste : **Agent portuaire**

Grade (s) concerné (s) : **Agent portuaire 1er échelon** en application de la convention collective nationale des personnels des ports de plaisance du 8 mars 2012 en vigueur

Contexte du poste :

Le syndicat mixte des ports de pêche plaisance de Cornouaille est l'autorité portuaire des ports de pêche-plaisance de Douarnenez, Audierne, Saint-Guérolé - Penmarc'h, Guilvinec - Lechiagat, Lesconil, Loctudy - Ile-Tudy, et Concarneau (partie pêche-plaisance).

Il a pour membres le Conseil départemental du Finistère, la Région Bretagne, les Communautés de communes Douarnenez Communauté, Pointe du Raz-Cap Sizun, Pays Bigouden sud et Concarneau Cornouaille Agglomération.

Il comprend une cinquantaine d'agents permanents et des saisonniers.

Au sein du syndicat mixte, sous l'autorité hiérarchique d'un autre agent du port rattaché au Responsable du secteur Guilvinec – Lechiagat, Audierne du pôle plaisance, l'agent portuaire exerce ses fonctions dans le port d'Audierne.

Pour les besoins du service, il peut être amené à effectuer ses missions dans les autres ports de plaisance du Syndicat mixte (Douarnenez, Saint-Guérolé-Penmarc'h, Guilvinec - Lechiagat...) notamment en appui de l'équipe en charge des travaux d'entretien.

Il mène ses missions conformément aux modalités définies à l'échelle du syndicat mixte (procédures, sécurité etc.)

Missions	Activités
Assurer l'accueil et l'information des usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir, conseiller et informer les usagers et visiteurs • Recevoir et réguler les réclamations • Rédiger des courriers, le cas échéant • Indiquer les branchements • Rappeler les règles de sécurité • Participer et accompagner les actions d'animation du port
Gérer le placement et l'amarrage des bateaux	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'amarrage et la flottabilité des bateaux • Assurer l'encaissement des taxes et redevances d'amarrage, droits d'escale • Remettre les recettes à la Trésorerie (port, douche) • Contrôler le stationnement des bateaux • Gérer l'affectation des mouillages (temporaire, saisonnier, après résiliation...) • Tenir à jour le logiciel plaisance, la liste d'attentes et l'actualiser au fur et à mesure
Effectuer la surveillance générale, l'entretien et la maintenance des installations portuaires	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le nettoyage et la maintenance technique courante des installations, selon le protocole de maintenance défini par le Pôle plaisance • Entretenir le matériel et les bâtiments portuaires, • Ramasser régulièrement les déchets flottants, • Assurer l'entretien des pontons, • Nettoyer et désinfecter les douches et sanitaires du port • Alerter le pôle Technique, la Police portuaire en cas de besoin, • Participer aux travaux réalisés en régie par les équipes du pôle technique. • Assurer le fonctionnement de la cale et l'aire de de carénage
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public portuaire • Participation à des réunions, échanges inter ports ou inter-secteurs

Évolution possible :

Ces fonctions sont susceptibles d'évoluer en lien avec l'évolution de la Régie plaisance du syndicat mixte.

COMPÉTENCES

Connaissances et technicités professionnelles	Connaissance des navires de plaisance et du langage marin	2	Niveau requis à la prise de poste
	Connaissance des règles et consignes d'hygiène et sécurité	2	
	Connaissance de la réglementation portuaire	2	
	Anglais	2	
	Gestes de premiers secours	3	
	Logiciel de gestion portuaire et bureautique (word, excel)	2	
	Connaissance de la maintenance des installations portuaires	2	

Compétences transversales	Sens des responsabilités et du service
	Soucieux du respect des consignes de sécurité
	Disponibilité
	Polyvalent
	Qualités relationnelles et sens du contact
	Aptitudes à la gestion des conflits
	Rendre compte

<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Niveau 4</u>
Notions/Débutant	Travail en semi autonomie/Qualifié	Maîtrise	Expertise

Situation dans l'organisation

Supérieur hiérarchique : Agent portuaire en place, Responsable du Bureau du port

Nombre total de personnes à encadrer : _____

Relations professionnelles

Internes au Syndicat	Externes au Syndicat
Pôle plaisance et police portuaire	Clients, usager, visiteurs
Pôle technique (régie travaux)	Professionnels pêche
Pôle ressources (notamment Régisseur)	élus
Responsable communication	affaires maritimes, gendarmerie

Conditions d'exercice

Rythmes de travail	Temps plein <input checked="" type="checkbox"/> Temps partiel <input type="checkbox"/> taux : _____ Intervention en dehors des heures ouvrables en fonction des contraintes d'exploitation du port Interventions ponctuelles d'urgence possibles en dehors des heures et des jours de service
Contraintes particulières	Pas de congés pendant la saison estivale (mi-juin à mi-septembre) Travail en extérieur
Environnement du poste de travail	Situation : RDC <input checked="" type="checkbox"/> étage <input type="checkbox"/> Accessibilité des locaux : ascenseur <input type="checkbox"/>
Exigences liées au poste de travail	Déplacements : Locaux <input checked="" type="checkbox"/> régionaux <input type="checkbox"/> nationaux <input type="checkbox"/> internationaux <input type="checkbox"/>
Moyens matériels	Equipement informatique, ordinateur imprimante <input checked="" type="checkbox"/> Photocopieur <input type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone portable en pool <input checked="" type="checkbox"/> <u>Éléments nécessaires pour effectuer sa mission :</u> Permis B : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Utilisation du véhicule personnel pour les besoins du service : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Permis :E (remorque) Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Permis bateau Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Candidature

Renseignements peuvent être obtenus auprès de :

M. Xavier RASSENEUR : Directeur Adjoint du Syndicat mixte pêche plaisance de Cornouaille
Directeur de la Régie d'exploitation plaisance
xavier.rasseneur@peche-plaisance-cornouaille.fr
Tél : 02 98 82 84 00
Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille
5 quai Henry Maurice Bénard 29120 PONT L ABBE

Le dossier de candidature (lettre de motivation et CV) **devra être envoyé avant le 6 mars** par courriel ou par voie postale.

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} avril 2019

Les entretiens d'embauche auront **lieu le 19 mars 2019** au siège du Syndicat mixte.